

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

* Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2603

Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e)

Autre : RETRAITÉ

Nom & Prénom : ANWARI OMAR

Date de naissance : 18/12/1956

Adresse : n° 85 rue 87 AZHARI 2 oufia
CASABLANCA

Tél. : 0650 73 70 3 Total des frais engagés : 4944 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

15 SEP. 2022
ACCUEIL HAD
17 SEP. 2022

Mr. Mehdi BENELLOUN
CARDIOLOGIE
Rue 2, N° 61 - 1er Etage RP Chahid El Oulla
Tél. : 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14
INP : 91170570

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : AYAR. FATHIA

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age :

Nature de la maladie :

DON LEUR

Enfant

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 27/10/2022

Signature de l'adhérent(e) : YACIN

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/07/22	CCIC CCIO		150,00 100,00	RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES RÉALISÉ PAR : DR. HOUADIA ACHOUR INPE: 91170670 TÉL: 0522910762 - 0604723211

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACE LE BIEN VITRE Mme. Houda AEROUANE 5557, Rue 77 AZHARI 2 Lot. 203 El Oulfa - CASABLANCA Tél. 022.93.26.80	20.09.2022	194,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Lazhar CHANDI rue 100, El Oulfa Télé: 06 53 66 14 00 INPE: 09 12 75 90	20/09/2022	Joint Facture	194,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
</				

Dr. Mehdi BENJELLOUN

Spécialiste des maladies
du coeur et des vaisseaux



الدكتور مهدي بنجلون
إختصاصي في أمراض القلب
والشرايين

Casablanca, le : 20/09/2022

Nom et Prénom :

AYAR Fatiha

28,80

VITANEVRIL FORT

1 comprimé, 3 fois par jour

28,00

NODOL CODEINE

1 comprimé le matin et soir

137,20

VASTAREL 35

1 comprimé le matin et soir



NO - DOL CODEINE
CP 820
P.P.V : 28DH00
LOT : 226001
PER : 31/2027

6 118000 061861

LE BIEN-ETRE
KEROUANE
AZHARI 2 Lot. 203
CASABLANCA
03.26.80

194,00

PHARMACIE LE BIEN-ETRE
Mme Houda KEROUANE
5557, Rue 77 AZHARI 2 Lot. 203
El Oulfa - CASABLANCA
Tél : 022.93.26.80

137,20

Dr. Mehdi BENJELLOUN - بنباجون - 614 A.D.
Rue 2 N°11 - 1er Etage - Rp chhdia - CARDIOLOGUE
Tél : 022.91.07.62 - 064.72.39.14
NPE: 91170570

CLINIQUE BELLE VILLE

Casablanca , le 20/09/2022

COROSCANNER

PATIENT : **AYAR FATIHA**

OPERATEUR : **DR. LAZGUET YOUNES**

CORRESPONDANT : **DR BENJELLOUN MEHDI**

Indication : Précordialgies.

Technique :

Examen effectué sur un appareil GE Révolution CT avec acquisition sans injection centrée sur le cœur pour le Calcium Score suivie d'une acquisition artérielle sur le cœur synchronisée à l'ECG de façon rétrospective, injection i.v. d'Omnipaque 350 bien supportée.

Administration de bêta-bloquant: Avlocardyl 40 mg per os.

Administration de nitrés : Natispray 2 pulvérisations p.o. sur table.

FC pendant l'acquisition : 61 bpm.

Reconstructions multiphasées, multiplanaires, curvilignes et rendu de volume.

Analyse de la perfusion de premier passage.

DLP: 1046 mGy.cm

FRCV : 0

Poids : 95 kg

Taille : 170 cm

EGFR : 79 ml/min

Résultat :

1. Analyse coronarienne :

Score calcique coronarien selon Agatston à 0 , plaçant le patient dans le percentile 0 pour l'âge, le sexe et l'éthnie.

Dominance coronarienne droite avec coronaire circonflexe distale rudimentaire.

Absence d'anomalie de naissance, de trajet ou des terminaisons des artères coronaires

391, Boulevard Ghandi - Casablanca - Maroc

Tél : +212 522 23 30 30 • Fax : +212 522 99 30 26 • GSM : +212 661 333 999

E-mail : cliniquebelleville@cliniquebelleville.com - Site web : www.cliniquebelleville.ma

Patente : 34751012 Identifiant Fiscal : 50560151 CNSS : 2832333 ICE : 002868326000095

RIB : 190780212113658163000371 - Code SWIFT : BCPO MAMC

CLINIQUE BELLE VILLE

Analyse de la lumière coronarienne :

- TCG : pas d'anomalie pariétale, pas de sténose ;
- IVA : pas d'anomalie pariétale, pas de sténose ;
- D1 : pas d'anomalie pariétale, pas de sténose ;
- D2 : pas d'anomalie pariétale, pas de sténose ;
- Cx : pas d'anomalie pariétale, pas de sténose ;
- marginales : pas d'anomalie pariétale, pas de sténose ;
- CD : pas d'anomalie pariétale, pas de sténose.

Analyse de la perfusion de premier passage : pas de défaut identifié.

2. Analyse extra-coronarienne :

Cœur de taille normale. Absence de dilatation des cavités cardiaques ou de thrombus intracavitaire.

Absence d'anomalie de l'épaisseur des parois cardiaques.

Absence d'épanchement ou de calcification péricardiques.

Valve aortique tricuspidée.

Sinus de Valsalva : 31 x 29 x 28 mm fond de cusps à commissures (sinus CD x sinus CG x sinus non coronaire).

Aorte tubulaire : 34 x 33 mm de diamètre.

3. Constatations supplémentaires :

Parenchyme pulmonaire : pas d'anomalie significative.

Os et colonne vertébrale : pas d'anomalie significative.

Conclusion :

Score calcique coronarien selon Agatston à 0.

Absence d'athérome coronarien, catégorie d'évaluation CAD-RADS 0.

Signé : **DR. LAZGUET YOUNES**

*Dr Lazguet Younes
Radiologue Interventionnel
Tél : 06 53 66 14 03
Int E : 09 12 75 909*

391, Boulevard Ghandi - Casablanca - Maroc

Tél : +212 522 23 30 30 • Fax : +212 522 99 30 26 • GSM : +212 661 333 999

E-mail : cliniquebelleville@cliniquebelleville.com - Site web : www.cliniquebelleville.ma

Patente : 34751012 Identifiant Fiscal : 50560151 CNSS : 2832333 ICE : 002868326000095

RIB : 190780212113658163000371 - Code SWIFT : BCPO MAMC

Dr. Mehdi BENJELLOUN
Spécialiste des maladies
du coeur et des vaisseaux



الدكتور مهدي بنجلون
إختصاصي في أمراض القلب
والشرايين

Casablanca, le : 17/09/2022

Nom et Prénom :

AYAR Fatiha

**PATIENTE DE 52 ANS QUI PRÉSENTE DES DOULEURS
ATYPIQUES SANS ATCD PATHOLOGIQUE PARTICULIERS**

COROSCANNER

Dr. Lazguet Younès
Radiologue Interventionnel
Tél : 06 53 66 14 03
INPE : 09 12 75 909

الدكتور مهدي بنجلون
Dr. Mehdi BENJELLOUN CARDIOLOGUE
B.P. 2, N° 61 1er Etage RP Chahdia - EL Oulfa
Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14
INPE: 91170670

CLINIQUE BELLE VILLE
CENTRE CARDIOVASCULAIRE

Patient : Mme AYAR FATIHA
Séjour : Du 20/09/2022 au 20/09/2022

FACTURE
202202648
Du : 20/09/2022

Etablie par : Z. Fatihah

Clinique

Prestation	Quantité	Prix Unitaire	Total
COROSCANNER	1	4 500,00	4 500,00
TOTAL CLINIQUE			4 500,00

Encaissement Compte d'Autrui

Prestation	Quantité	Prix Unitaire	Total
TOTAL AUTRUI			0,00

Ventes en exonération de la TVA suivant l'article n°91-VI-1° du C.G.I

Arrêtée la présente facture à la somme de QUATRE MILLE CINQ CENTS DIRHAMS

Prestation	Patient
Total TTC	4 500,00

Modalité de paiement	Ref Cheque	Montant	Solde
ESPECE		4 500,00 Dh	0,00 Dh

*Clinique BelleVille
391, Bd. Ghandi
Casablanca*

CLINIQUE BELLE VILLE

CENTRE CARDIOVASCULAIRE

Casablanca

NOM DU PATIENT : Mme AYAR FATIHA
DATE DE NAISSANCE : 24/03/1970**Sejour :** Du 20/09/2022 au 20/09/2022

Reçu N°: 4978

Paiement du 20/09/2022 08h42

Actes	
Montant	4 500,00 Dh
Type de paiement	Espèce

Imprimé par : ZAHRI Fatiha Le 20/09/2022 08h42

Clinique Belle Ville
391, Bd. Ghandi
Casablanca
EZ

CLINIQUE BELLE VILLE

CENTRE CARDIOVASCULAIRE

Casablanca

BULLETIN D'ENTREE / SORTIE

N° DE DOSSIER	2204589
NOM DU PATIENT	Mme AYAR FATIHA
MÉDECIN TRAITANT	BENJELLOUN Mehdi
PRISE EN CHARGE	PAYANT MUPRAS
NUMERO PRISE EN CHARGE	
DATE D'ENTREE	20/09/2022
DATE DE SORTIE	20/09/2022

Clinique Belle Ville
391, Bd. Ghandi
Casablanca
FZ

71.447

17-Sep-2022 10:40:44 Fréq. Card.: 69 BPM
 Axes P-R-T: 50 -1 93 Int PR: 173ms
 Dur.QRS: 154ms QT/QTC: 455/474ms

ID:
 D-naiss:
 ans,

I

II

III

aVR

aVL

aVF

17-Sep-2022 10:40:44

Dr. Mehdi BENJELLOUN جعفر بن جلون
 CARDIOLOGUE
 Rue 2, N° 61 - 1er Etage RP Chahdia - El Oulfa
 Tel: 05 22 91 07 62 - 05 72 39 14
 INPE: 91170670

LYPSH
 PATIND

V1

V2

V3

V4

V5

V6

114330225506

Dr benjelloun Mehdi

Site * 0 App.* 0

Version 2.0.3.5 Séquier #25256 25mm/s 10mm/mV 0.05-40 Hz